

## **CERTIFICAT DES RÉSULTATS DE LA PÉRIODE D'ENREGISTREMENT**

### **Règlement 258-2021 décrétant un emprunt de 320 200 \$ pour l'acquisition d'un camion de déneigement avec équipements**

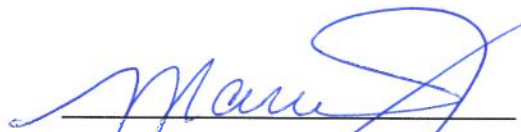
Je, soussignée, Marie Joannisse, directrice générale secrétaire-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que :

1. Le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement 258-2021 est de 3 126.
2. Le nombre de demande inscrit requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 324.
3. Le nombre de signatures apposées est de 0.

Je déclare que :

Le règlement 258-2021 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

DONNÉ À L'ISLET, ce 24 septembre 2021.



Marie Joannisse  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière